

communiqué de presse

Paris, le 16 septembre 2024

Deux mutuelles du Groupe Malakoff Humanis se rapprochent pour devenir Malakoff Humanis Mutuelle

Engagées dans une démarche commune au sein du pôle mutualiste et du Groupe Malakoff Humanis et fortes d'un socle de valeurs partagées, la Mutuelle Malakoff Humanis (MMH) et Malakoff Humanis Nationale (MHN) avaient acté leur rapprochement le 25 avril 2024, donnant ainsi naissance à la 7^e mutuelle en France : Malakoff Humanis Mutuelle. Le 17 juillet dernier, le collège de l'autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) a approuvé cette décision.

La nouvelle mutuelle du groupe Malakoff Humanis, baptisée Malakoff Humanis Mutuelle, est l'héritière d'une longue tradition de solidarité et d'entraide. Avec 550 000 adhérents, 2000 entreprises clientes et plus d'1Md d'euros de fonds propres, Malakoff Humanis Mutuelle se positionne aujourd'hui comme un acteur majeur du secteur.

Issue du rapprochement de deux mutuelles nationales interprofessionnelles s'adressant historiquement à des publics similaires (individuels, TNS, petits collectifs, grands collectifs), Malakoff Humanis Mutuelle entend relever les défis de l'accès à la santé et de la prévention, dans un contexte de transformation démographique, environnementale et digitale.

Elle poursuit ainsi sa mission dans un esprit de solidarité et une volonté de proximité, propres aux valeurs mutualistes.

« Malakoff Humanis Mutuelle est avant tout l'union de valeurs mutualistes profondes et de convictions partagées. Ce rapprochement est une réponse aux défis contemporains de la santé et une affirmation de notre engagement mutualiste. En renforçant notre Mutuelle par cette fusion et notre pôle mutualiste au sein du groupe Malakoff Humanis, nous nous donnons les moyens de mieux répondre aux défis profonds de notre système de santé, aux besoins de nos adhérents, de défendre nos valeurs de solidarité et d'entraide notamment vers les plus fragiles, et d'accroître notre engagement au sein du mouvement mutualiste », déclare **Jean-Luc Garde, Président de Malakoff Humanis Mutuelle.**

« De tout temps, la mutualité n'a eu de cesse d'évoluer pour s'adapter aux besoins de protection toujours plus nombreux des populations. Ce mouvement perpétuel a façonné l'ADN de nos mutuelles, les dotant d'une force de changement et d'adaptation aux enjeux de chaque époque. Le rapprochement entre la Mutuelle Malakoff Humanis et Malakoff Humanis Nationale scelle l'ambition de créer un acteur mutualiste renforcé, solidement ancré au sein du groupe Malakoff Humanis », déclare **Michel Villatte, Président de Malakoff Humanis Nationale.**

Contacts presse :

MALAKOFF HUMANIS

Élisabeth Alfandari : +33 7 60 09 25 30

elisabeth.alfandari@malakoffhumanis.com

PRIMATICE Conseil

Hugues Schmitt : +33 6 71 99 74 58

huguesschmitt@primatice.com

Victoria Rey : + 33 6 26 94 54 79

victoriarey@primatice.com

À propos de Malakoff Humanis

Acteur majeur de la protection sociale, Malakoff Humanis est né en janvier 2019 du rapprochement des groupes Malakoff Médéric et Humanis. Avec 8,7 Mds€ de fonds propres, 414 000 entreprises clientes en Assurance et en Epargne et plus de 9 millions de personnes protégées (assurés et ayants droit), Malakoff Humanis détient près de 15 % de parts de marché de l'assurance collective.

Dans le cadre de la retraite complémentaire Agirc-Arrco, le Groupe verse 42,2 Mds€ d'allocations à 6,3 millions d'allocataires, et gère les cotisations de 601 000 entreprises et plus de 7 millions de cotisants.

Paritaire, mutualiste et à but non lucratif, Malakoff Humanis met sa performance au service de l'utilité sociale : en 2023, le Groupe a consacré 201 M€ à l'accompagnement des personnes en situation de fragilité sociale.

www.malakoffhumanis.com

@MalakoffHumanis